

Clic

C'est L'Info Charsienne

MAGAZINE
JUILLET
2023



© Sébastien Ravoisier

www.mairiechars95.fr

ISSN N°2556-7217

CABINET BOUREAU



PASSER PAR NOTRE AGENCE INDÉPENDANTE C'EST :

- ✓ Un interlocuteur unique pour un projet unique
- ✓ Plus de flexibilité
- ✓ Un accompagnement et un suivi personnalisé
- ✓ Des conseils adaptés à votre projet

REJOIGNEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX :

- @CABINETBOUREAU
- Cabinet Boureau - Immobilier
- Cabinet Boureau - Immobilier

01.34.67.57.50
 bonjour@cabinetbureau.com
 3 Rue du Général Leclerc, 95750 CHARS

MOULINS DE CHARS
 FARINE D'EXCEPTION DEPUIS 1903

Au cœur du parc naturel du Vexin, les **Moulins de Chars** sont les moulins historiques de la famille Maurey depuis 1903. Attachés aux valeurs de **tradition** et d'**authenticité**, ils sont équipés de procédés et de techniques uniques, afin de proposer des **farines de haute qualité** à leurs clients.

Le site de Chars est aujourd'hui doté d'un outil totalement exclusif en Ile-de-France : 6 meules de pierres qui écrasent tous types de céréales selon un procédé ancestral.

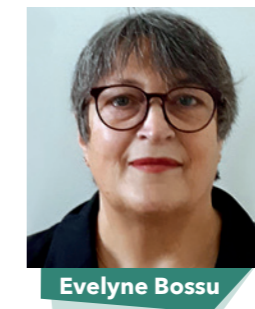
Moulins de Chars, 7 rue Dory, 95750 Chars
 Tél. 01 34 67 55 50 - contact@moulinsdechars.com
 www.moulinsdechars.com

SUIVEZ-NOUS SUR @lesmoulinsfamiliaux



LES MOULINS FAMILIAUX

Le Mot du Maire



Chères Charsiennes, Chers Charsiens,

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, notre département connaît un fort niveau de sécheresse. Je fais partie de ceux qui pensent que cette situation est exceptionnelle et que la nature reprendra ses droits.

J'espère retrouver dès l'automne une situation proche de la normale. En attendant, et durant cette période estivale qui s'annonce caniculaire, il est indispensable pour les autorités d'avoir une gestion fine de l'eau afin que nos populations, les activités touristiques et économiques, mais aussi l'agriculture, puissent partager la ressource naturelle dont nous disposons. De ce fait, je ne peux que vous encourager à avoir une consommation en eau modérée et respectueuse.

Le budget communal pour 2023 a été voté au mois d'avril, et nous avons décidé encore cette année, de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale. C'est dans ce contexte de recettes fiscales que nous allons poursuivre notre programme d'investissement 2023, tout en continuant à maîtriser nos dépenses.

Autre sujet dans notre quotidien : les incivilités. Est-il démodé de dire que les bonnes manières font partie du savoir-vivre en société ? Ces mots semblent parfois désuets alors qu'ils contribuent uniquement aux relations harmonieuses entre les personnes. Par exemple, passer la tondeuse à l'heure des repas est certainement à proscrire afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage !

Enfin, l'arrivée des beaux jours se conjugue souvent avec des moments de convivialité lors de nos fêtes et rassemblements traditionnels, alors profitons du bonheur de vivre.

Je vous souhaite un bel été.

■ Votre maire,
 Evelyne Bossu

Sommaire

ÉDITO
 Le mot du Maire p.3

LA MAIRIE
 Infos mairie p.4
 Poste communale p.4
 Budget 2023 p.5
 Subventions associations p.6
 Fiscalité 2023 p.6
 Conseil municipal des jeunes p.7
 Le service technique p.7
 Éco-Randonnée p.7

VIVRE À CHARS
 Affaires scolaires p.8
 Inscriptions aux écoles "les Tournesols", rentrée 2023/2024 p.8
 Graines, ou le jardin des saisons p.8
 Zoom sur les actions du Lycée Professionnel p.9
 Calendrier des vacances scolaires p.11
 Bibliothèque p.11
 Bus PMI p.11
 Portrait d'un charsien p.12
 Associations p.13
 Noisette p.13
 Bourse aux vêtements p.14
 Secours populaire p.14
 L'AC2V p.15
 Pickleball p.15
 Comité des fêtes p.16
 LADC p.17
 Foyer rural p.18
 L'AS Chars p.19
 ASPEC p.20
 Journée des associations p.20
 Commerces p.21
 Bar de l'univers p.21
 Intermarché p.21
 Quinzaine commerciale p.22
 Commerces ambulants p.22

RETOUR SUR DÉBUT 2023... CAP SUR L'ÉTÉ !
 Travaux sur le château d'eau p.23
 La place des fêtes... en fête ! p.23
 Sous le voile de "Déguisée" p.24
 Que faire cet été ? p.25

DÉCLIC... OU DES CLAQUES
 Addictions, dispositifs d'aides p.30
 Arrêt du réseau téléphonique historique p.31
 Brûlage des déchets p.32
 Wouf ? p.32
 Nuisances sonores p.33
 Tags p.33
 Rappels concernant le stationnement p.34

RENSEIGNEMENTS UTILES

NOS AGENCES

CHARS AUTO-ECOLE

5 RUE DE GISORS - 95750 CHARS
 01 34 46 25 71

AUTO MOTO MARINES

23 PLACE PEYRON - 95640 MARINES
 01 34 42 65 82

CMAUTOMOTO.COM

Rejoignez-nous !

CHARS AUTO EGOLE
 CHARS AUTO EGOLE
 CHARS AUTO EGOLE
 CHARS AUTO EGOLE

Directeur de la publication :
 Evelyne Bossu

Rédaction / Photos :
 Les élus du Pôle communication :
 Agnès Aglave-Lucas, Caroline Bourg,
 Nicolas Belangé, Nicolas Prioux,
 Sébastien Ravoisier
 Les adjoints au Maire
 Les présidents des associations

Un grand merci à nos relecteurs bénévoles

Conception et réalisation :
 RVB design - Reine Vitry
Crédits photos :
 Unsplash.com, Canva, Pxhere,
 Freepik
Mail : clic@mairie-chars.fr
Site : www.mairiechars95.fr
Impression : Oise Imprim'
Numéro ISSN : 2556-7217
Dépôt légal : Juillet 2023

La Mairie

À PROPOS DE LA MAIRIE



- ▶ **Lundi, mardi, mercredi, vendredi :**
9:00 - 12:00, 13:30 - 17:00
- ▶ **Jeudi :** 9:00 - 12:00, accueil téléphonique l'après-midi
- ▶ **Samedi :** 9:00 - 12:00



Secrétariat de Mairie assuré par :
Carolyn BÉCHET
Tél : 01 30 39 72 36
Mail : administration@mairie-chars.fr



Site de la mairie :
<https://mairiechars95.fr>



Facebook officiel de la commune :
<https://www.facebook.com/communedechars>



2 RUE DE GISORS, 95750 CHARS



RDV directement sur le site de la mairie en scannant ce QR code



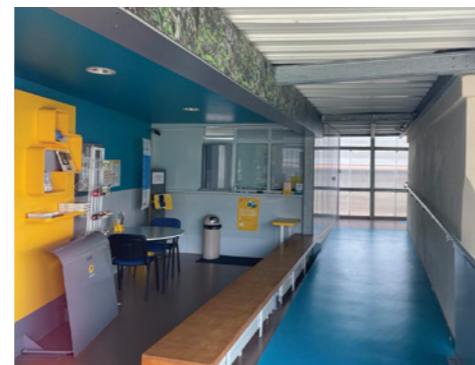
Ce numéro de CLIC vous a plu ?
Faites-le-nous savoir !
clic@mairie-chars.fr

POSTE COMMUNALE

À l'heure où nous écrivons ces lignes, notre agent administratif et postière, Agnès Bonneterre, est toujours en arrêt maladie. Son remplacement est assuré par Sylvie Charpentier.

Les horaires d'ouverture de l'agence postale communale sont variables mais seront toujours disponibles et actualisés en mairie et sur le site de la poste : <https://localiser.laposte.fr/val-d-oise/chars/chars-mairie-951420>

Lors de la fermeture pour les congés d'été, vos plis et colis pourront être retirés à l'agence de Marines.



— LE BUDGET —

Le budget 2023 a été voté le 5 avril 2023 par les membres du conseil municipal.

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du conseil départemental, de la Région, et autres organismes publics.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer la gestion des affaires courantes et quotidiennes, incluant notamment le versement des salaires et

charges sociales des agents de la commune ; des contributions aux syndicats ; financer des formations, des frais de récurrence (l'entretien en général des routes communales, des bâtiments communaux) les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année, les festivités et animations prévues, l'enfance, la jeunesse, l'aide aux associations municipales et l'action sociale notamment :

- Accès aux services municipaux, bibliothèque municipale,
- Les plantations et décorations du village,
- La communication,

- Le feu d'artifice,
- La participation financière de la carte de transport pour les étudiants...

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, loyers des logements ou bâtiments en location...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Le vote du budget est une étape importante de la vie de notre commune. Il permet, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de projets visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

— En dépenses —

Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

— En recettes —

Deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau bâtiment communal, à la réfection du réseau d'éclairage public ou à divers aménagements urbains...).

Parallèlement, ce budget nous permet de finaliser et d'engager des travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite.

■ **Carole Bouillonnet,**
Adjointe aux finances

LE VOTE DU BUDGET 2023 est ainsi équilibré comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement

3 374 682 €

Dépenses et recettes d'investissement

3 740 964 €

SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS DE CHARS

Associations	Montant en €
AC2V	500
AMIS DE CHARS	700
FOYER RURAL	6 800
SECOURS POPULAIRE	1 000
AGE D'OR	400
COMITE FETES	8 000
AS CHARS	3 000
ASPEC	510
ASC USEP	1 500
PICKLEBALL	800
FNACA	200
TOTAL	23 410

SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

Associations	Montant en €
FANFARE SAPEURS POMPIERS	300
VOIX ET VOIES EN VEXIN	500
TOTAL	800

VOTE DE LA FISCALITÉ LOCALE 2023 :

Taxe foncière (bâti)
31,81 %

Taxe foncière (non bâti)
49,64 %

RESSOURCES		DÉPENSES	
584 922 € réalisation 2022	1 378 205 € prévision 2023	182 000 € réalisation 2022	2 954 664 € prévision 2023
 État collectivités territoriales (dotations, subventions, participations)		 Aménagements - équipements entretiens du territoire	
1 162 306 € réalisation 2022	1 176 007 € prévision 2023	509 863 € réalisation 2022	578 837 € prévision 2023
 Impôts et taxes des entreprises et particuliers		 Personnel communal	
240 911 € réalisation 2022	174 750 € prévision 2023	738 633 € réalisation 2022	1 115 071 € prévision 2023
 Recettes diverses de gestion courante, produits des services (cantine...) du domaine et ventes diverses - recettes services extérieurs		 Administration de la commune (gestion courante enfance jeunesse fêtes cérémonies) contributions syndicats fonds reversés à l'état	
2 163 952 € réalisation 2022	2 677 774 € prévision 2023	218 742 € réalisation 2022	
 Excédents fonctionnement		 Déficit d'investissement	
	28 486 € prévision 2023	22 710 € réalisation 2022	24 210 € prévision 2023
 Excédents investissement		 Associations	
		5 879 € réalisation 2022	8 300 € prévision 2023
		 Charges financières intérêt et capital	

NOUVEAUX TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE À COMPTER DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023

Pour rappel, dans le tableau ci-dessous, tarifs 2022, et tarifs 2023 :

Tarifs	2022	2023
Maternelle	4,40 €	4,50 €
Primaire	4,90 €	5,00 €

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE, PARTICIPATION COMMUNALE 2023 :

Une participation financière de la commune de 35 € est allouée par élève charsien pour le transport vers le collège des Hautiers à Marines 95 et pour le transport vers le lycée public de secteur ou autre lycée public.

— LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES —

Les vacances sont les bienvenues pour nos jeunes représentants de la commune !

En effet, nous les remercions d'avoir toujours été présents lors des cérémonies nationales et d'avoir été ainsi témoins des hommages rendus. Leur présence est l'un des vecteurs de transmission et de réflexion sur les valeurs républicaines. Ils sont ainsi sensibilisés au devoir de mémoire et prennent conscience des obligations des élus.

Dès septembre les choses sérieuses vont reprendre pour eux au sein de Chars.

Après de nombreuses réunions, plusieurs projets sont ressortis : l'envie

de créer un lien intergénérationnel auprès de nos anciens, la création d'un parcours de santé, la mise en lumière du village par les fleurs et plantes ou encore la création d'un support écrit concocté de A à Z... Ce ne sont pas les idées qui manquent !

Tout ne se fera pas en un claquement de doigts, ils en sont bien conscients. Il faut de l'envie, du temps et des moyens ! Mais force est de constater qu'ils sont motivés. Tout est mis en place pour accompagner au mieux notre équipe, pour qu'ils viennent à bout, petit à petit, de ces desseins.

La mairie et l'équipe encadrante mettront à l'honneur le travail fait par nos jeunes.



De gauche à droite : Bérénice, Alexine, Cassandre, Arielle, Bérénice et Ludivine, devant le maire Evelyne Bossu, Sébastien Ravoisier et Agnès Aglave-Lucas.



ÉCO-RANDONNÉE

La prochaine éco-randonnée se déroulera le dimanche 17 septembre de 10h à 12h dans le cadre du World Cleanup Day (Journée mondiale du nettoyage de la planète). Chars s'associe à cet événement lors duquel de nombreuses collectes de déchets volontaires sont organisées dans le monde entier. Retrouvez notre événement ainsi que beaucoup d'informations très intéressantes sur cette action sur le site www.worldcleanupday.fr

■ Nicolas Belangé
Adjoint au Maire en charge de l'environnement



— LE SERVICE TECHNIQUE —



Vous avez pu apprécier et admirer pour Pâques une nouvelle décoration sur le massif de fleurs place de la mairie.

Merci aux 4 agents du service technique, Pascal, David, Frantz et Nicolas qui ont imaginé et fabriqué, pour notre plus grand plaisir, une sympathique mise en scène au centre de notre village.

Un peu de fantaisie pour donner un air de fête à nos massifs de fleurs.

Quelle sera leur prochaine réalisation ?

Surprise !!!

■ Ariane MARTIN
Adjointe aux travaux



Vivre à Chars

— L'ÉCOLE « LES TOURNESOLS » —

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La rentrée nationale est prévue le lundi 4 septembre.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

pour tous les enfants nés à partir de 2021 :

Merci de vous présenter en mairie avec :

- Le livret de famille ;
- Le carnet de santé ;
- Un justificatif de domicile.

— puis —

Prendre rendez-vous par mail :

✉ 09510371@ac-versailles.fr

(envoyer le livret de famille et le carnet de santé)

INSCRIPTION À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Merci de vous présenter en mairie muni des mêmes documents que pour l'inscription à l'école maternelle.

— puis —

Prendre rendez-vous avec l'école par mail :

✉ 0950958a@ac-versailles.fr



GRAINES, OU LE JARDIN DES SAISONS



Le jeudi 13 avril, Virginie Castelli et Blanche Heugel de la compagnie **Graines de Cailloux** ont offert aux enfants de l'école maternelle de Chars le spectacle « Graines, ou le jardin des saisons », qui allie marionnettes, jeu et théâtre d'ombres, sur une musique originale composée par Matthieu Métivier.

Tom, le petit héros marionnette naît, grandit et découvre le monde au fur et à mesure que les saisons passent, et que les arbres se parent de nouvelles couleurs.

Dans ce spectacle entièrement joué au sol, à hauteur d'enfants, les marionnettes sont manipulées à vue, le théâtre d'ombre se fait par projection de face, et la régie lumière est directement sur le plateau. C'est ainsi que les enfants découvrent les procédés de fabrication d'un spectacle,

en même temps qu'ils écoutent l'histoire.

Ce double niveau, donnant à voir les ficelles du jeu, ajoute encore à l'émerveillement et montre aux enfants comment faire naître l'imaginaire.

Merci à la compagnie Graines de Cailloux d'avoir fait briller de bonheur les yeux de nos chérubins !



Contact : Virginie Castelli

✆ 06 63 19 24 46

✉ lionnettes@wanadoo.fr

Site : <https://sites.google.com/site/grainesdecailloux/>

— ZOOM SUR LES ACTIONS — DU LYCÉE PROFESSIONNEL DE CHARS

RÉDUIRE, TRIER ET RECYCLER LE PAPIER

Depuis septembre 2022, le lycée du Vexin est engagé dans une démarche de réduction et de recyclage du papier.

Un partenariat avec l'entreprise Sabel Environnement, située à Lierville (60), a été mis en place. L'entreprise est spécialisée dans la collecte et le tri des déchets recyclables et rachète les déchets papier du lycée, ce qui permettra de financer des projets pour les élèves.



Recycler le papier permet d'éviter d'abattre des arbres pour la fabrication de nouvelles feuilles, et réduire ainsi la déforestation.

Des boîtes à brouillon sont disponibles dans le lycée pour ne plus gaspiller de papier neuf.

« Les petites gouttes font les grandes rivières ». Bravo au lycée pour cette action solidaire et responsable !

8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le 8 mars est une journée internationale de sensibilisation et de mobilisation des élèves des écoles, collèges et lycées pour les droits des femmes et l'égalité entre les filles et les garçons.

À cette occasion, nos lycéennes avaient des messages à faire passer...

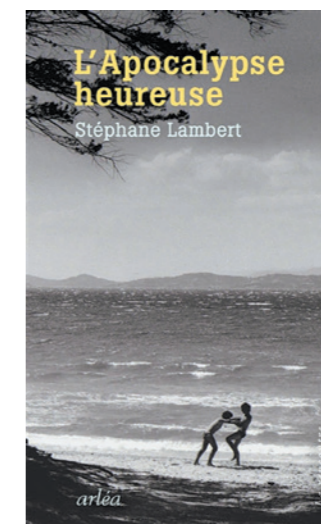


LEÇON DE LITTÉRATURE

Comment l'écriture peut-elle aider à surmonter les traumatismes ? C'est en partant de cette question fondamentale que Stéphane Lambert, auteur de « L'Apocalypse heureuse », a donné une leçon de littérature à trois classes de Terminale, le 27 mars dernier.

L'auteur a évoqué son parcours scolaire et professionnel, sa relation à l'art et à la littérature, et son métier d'écrivain. À partir de son roman *L'Apocalypse heureuse*, il a montré aux élèves que l'écriture est un formidable moyen de dépasser les traumatismes.

Merci à la mairie de Chars qui nous a prêté la salle de l'Âge d'Or !



RESTITUTION DES PREAC (PROGRAMMES RÉGIONAUX D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE)

Fin mars, la culture était à l'honneur au Lycée du Vexin. Les deux programmes régionaux d'éducation artistique et culturelle, avec le musée du Louvre et l'abbaye de Royaumont, se sont terminés en beauté. **Un grand bravo à tous les élèves pour leur travail !**



Partenariat avec l'Abbaye de Royaumont :

Le vendredi 18 novembre, trois classes du lycée du Vexin se sont rendues à l'abbaye de Royaumont à Asnières-sur-Oise.

Cette visite a inauguré le partenariat du lycée avec l'abbaye dans le cadre d'un PREAC. Des ateliers ont eu lieu au lycée avec des artistes et des artisans d'art. Le parcours de chacune des classes est adapté aux spécificités de leur filière.

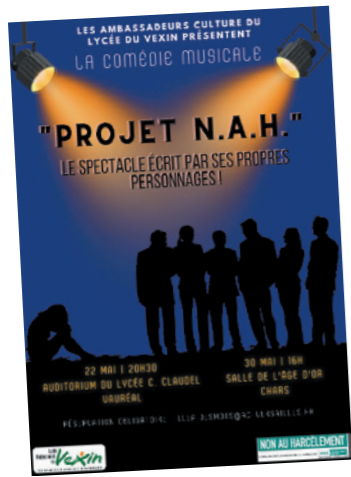
Vous avez pu découvrir le travail des élèves au cours de la semaine culture et des journées portes ouvertes fin mars. Des vitraux, des pierres taillées, des travaux de calligraphie, mais aussi des préparations culinaires !

Partenariat avec le musée du Louvre :

Après une visite au Louvre, 4 classes ont eu comme mission de choisir une œuvre qui leur a plu ou les a intrigué pour ensuite écrire des textes d'imagination et de médiation culturelle.

L'écrivain Frédéric Ciriez est venu à plusieurs reprises au lycée pour aider les élèves à décrire et analyser les œuvres lors d'ateliers d'écriture. Les textes ont été lus par les élèves à l'occasion d'une restitution sous la forme d'un spectacle au cours duquel les élèves ont lu leurs textes devant leurs camarades et leurs enseignants, le jeudi 30 mars.

« PROJET N.A.H. » : LES LYCÉENS CHANTENT ET DANSENT CONTRE LE HARCÈLEMENT !



Le 22 mai au lycée Camille Claudel, le 30 mai à la salle de l'Âge d'or à Chars et le 31 mai au gymnase du lycée, les élèves du club comédie musicale ont enfin présenté au public leur spectacle « Projet N. A. H. »

Une comédie musicale entièrement écrite, mise en scène et chorégraphiée par les élèves ! L'histoire : « À cause d'une photo prise en cours de sport, Camélia se retrouve sous le feu des projecteurs... et des insultes. Parviendra-t-elle à sortir de la spirale du harcèlement ? »

La tension était grande dans les coulisses de l'auditorium du lycée Camille Claudel de Vauréal, le soir du lundi 22 mai. Devant un public de 80 personnes composé de parents, d'élèves et de membres du personnel du lycée, les quinze élèves du club comédie musicale allaient présenter pour la première fois leur spectacle au public.

Le projet a été initié par Yannis Meftah et Valentin Lourme, élèves de Terminale Métiers de la sécurité, qui y ont travaillé d'arrache-pied pendant deux ans. Ils ont recruté des élèves dans presque toutes les filières du lycée qu'ils ont réunis au CDI deux fois par semaine. Ils ont écrit un scénario et des chansons, composé des musiques, créé des chorégraphies. Après trois journées intenses de répétition pour finaliser la mise en scène, tout ce travail a vu son aboutissement dans une comédie musicale qui a convaincu les spectateurs !

Merci à la mairie de Chars et à la direction du lycée Camille Claudel, à Christelle Letellier, à Saïd Oukil, délégué académique à la vie lycéenne, pour leur soutien au projet.

Merci à tous les membres du personnel du lycée pour leur aide.

« C'EST QUOI L'AMOUR ? » SE DEMANDENT LES TERMINALES.

Les Terminale CAP ATMFC (Assistant(e) Technique en Milieux Familial et Collectif) poursuivent leur découverte de la littérature jeunesse ! Cette année, elles ont lu le roman « Une année pour toujours », dans lequel Malou, une ado de 14 ans, écrit une lettre à sa « moi » du futur. Son autrice, Lucile de Peslouan, est venue faire deux ateliers d'écriture avec la classe.

Qui sont mes héroïnes préférées ? Comment me décrit-on ? Comment est-ce que moi, je me vois ? **Lors d'un premier atelier en avril, Lucile de Peslouan a invité les élèves à se poser ces questions afin de**



créer une capsule temporelle : une « Lettre à mon moi futur » sous forme de fanzine, une feuille de papier pliée de manière à créer un livret.

En juin, c'est avec un nouveau livre que l'autrice est revenue au lycée : C'est quoi l'amour ? un livre documentaire qui interroge les manières d'aimer. Lucile de Peslouan a proposé aux élèves d'écrire leur propre définition de l'amour. Les productions des élèves sont visibles sur le compte Instagram dédié :

www.instagram.com/cest.quoi.lamour/

UN JOURNALISTE EN RÉSIDENCE AU LYCÉE

Donner la parole aux jeunes du Vexin, c'est l'objectif que s'est donné Ludovic Clerima, journaliste à la Zone d'expression prioritaire, en résidence sur le territoire de mars à juillet 2023.

Les secondes et les premières professionnelles électricité et maintenance, ainsi qu'une classe de seconde métiers de la sécurité, ont suivi des ateliers d'écriture avec le journaliste. **À l'aide de jeux d'écriture, de débats, d'analyse d'images, Ludovic Clerima leur a permis de développer leur expression, leur esprit critique et leur ouverture au monde.**

A l'issue de ces ateliers, chacun des élèves a écrit un texte sur soi, sur une problématique ou une expérience personnelle. Comme l'écrivent les journalistes de la ZEP, « on entend peu, voire pas, la parole des jeunes, or nous sommes persuadés que ces derniers ont beaucoup de choses à nous raconter, à nous apprendre.

Leurs expériences font écho à ce que vit la jeunesse française et nous pensons que ces petites histoires racontent la grande ! Certains textes seront publiés prochainement sur le site de la ZEP : www.zep.media/

- **Éléa Desmots**, professeur documentaliste, référente culture
- **Jérôme Vabois**, proviseur adjoint

— LES VACANCES SCOLAIRES —

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Le départ en vacances a lieu après le dernier cours des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances le vendredi soir. **La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.**

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée	le 4 septembre		
Toussaint	du 21 octobre au 6 novembre		
Noël	du 23 décembre 2023 au 8 janvier 2024		

— UN BUS PMI —
(Protection Maternelle Infantile)

pour veiller sur les femmes enceintes et les nouveaux nés.

La PMI est un service de soins et de proximité pour la femme enceinte et l'enfant de moins de 6 ans.

Depuis mars 2023, le bus de la PMI du Conseil Départemental stationne une fois par mois sur le parking de la mairie.

Ce dispositif mobile assure des consultations gratuites aux femmes enceintes et aux jeunes enfants de moins de 6 ans dans les villages éloignés d'un centre de PMI comme c'est le cas pour notre commune.

Vous pourrez y rencontrer un médecin, une sage-femme ou une auxiliaire de puériculture.

Avant toute consultation, vous devez prendre un rendez-vous au 06 31 02 09 21.

Le prochain passage du bus à Chars est programmé pour le 22 septembre 2023 à partir de 14h00.

■ **Ariane MARTIN**
Adjointe aux affaires sociales



Bibliothèque

Nous avons la chance d'avoir, à proximité, une bibliothèque municipale. Elle est petite mais accueillante, grâce à nos bénévoles. Vous pourrez même vous installer dans le mignon petit salon de jardin, tranquillement et en sécurité car loin de la circulation et des bruits de la ville.

La bibliothèque se situe en dessous de la mairie et est ouverte les :

- mercredis de 16h à 18h
- samedis de 10h à 12h

Les inscriptions sont gratuites car prises en charge par la mairie. Venez nous voir !

Nous ouvrons également la bibliothèque en privé pour les assistantes maternelles et pour les personnes résidant à l'EHPAD de Chars.

A très bientôt.



— PORTRAIT D'UN CHARSIEN —

Pour ce nouveau portrait, nous sommes allés à la rencontre d'une personne méconnue, mais dont l'entreprise est très importante à Chars. Les Moulins de Chars, ce nom vous dit quelque chose ?

Thomas Maurey est le digne successeur familial des Moulins de Chars, fondés en 1903 par son arrière-grand-père. C'est ici qu'est fabriquée la farine que vous retrouvez quotidiennement dans le pain vendu à la boulangerie Després.

Cet homme de 45 ans a vécu jusqu'à ses 19 ans dans les Moulins de Chars avec sa famille. Après le lycée, il a fait une école de commerce à Paris et effectué tous ses stages dans des moulins à l'étranger. Il est initié très tôt à la meunerie. En 2001 il reprend la direction des Moulins de Chérisy (Eure-et-Loir).

En 2008, son frère et lui reprennent l'entreprise familiale après la retraite de leur père et de leur oncle, qui la dirigeait depuis la fin des années 60. Il devient seul dirigeant en 2012.

Son père et son oncle ont racheté les Moulins de Chérisy en 1996 puis en 2000 les Moulins Paul Dupuis. De son côté, Thomas a racheté en 2010 les Moulins de Brasseuil. **Il gère donc 4 moulins différents désormais, appelés Les Moulins Familiaux.** « C'est une appellation qui fédère, et rassemble toutes les composantes du groupe » nous confie-t-il.

Les Moulins de Chars livrent à peu près 500 clients artisans-boulangers, dont 80% sont situés en Île-de-France. L'autre partie de sa clientèle est composée de clients industriels, qui ont besoin de farines techniques : elles sont micronisées (moulées en très fines particules), subissent de la thermisation (forme amoindrie de pasteurisation) ou subissent d'autres processus servant à enlever l'humidité, les rendre plus saines, plus résistantes. Ce sont des farines pointues, avec un savoir faire technique assez important.



Thomas Maurey

La popularité des farines de Chars, et le savoir technique des Moulins Familiaux sont reconnus à Dubaï, aux Philippines... sans oublier l'ensemble des enseignes Paul à travers le monde entier !

Le blé utilisé provient de champs situés au maximum à 150 km de Chars. Mais beaucoup de variétés viennent d'à peine 20 km alentour. Chaque blé apporte une caractéristique particulière et est sélectionné selon sa variété.

Le produit phare de l'entreprise est la farine « Émotion ». Elle est de tradition française, faite pour les artisans, 100% pur blé d'Île-de-France, et est labellisée Label Rouge.

Les Moulins de Chars s'appuient sur 4 valeurs essentielles : proximité, persévérance, ambition et partage. Le respect de ces valeurs leur permet de maintenir un certain niveau d'exigence, tant recherchée par ses clients.

De nombreux travaux vont avoir lieu au cours des prochains mois pour moderniser les moulins et développer le rendement et l'académie de formation. Actuellement, 180 tonnes de blé sont écrasées par jour. Après travaux, ce seront 240 tonnes.

L'académie est notamment un lieu de formation pour des futurs clients boulangers. On y apprend à perfectionner les techniques en boulangerie, pâtisserie, et snacking. Environ 35 programmes de formation sont proposés chaque année, sous l'œil de 8 démonstrateurs et intervenants extérieurs, pour environ 400 élèves.



Thomas Maurey met un point d'honneur à ce que ses farines soient irréprochables tant au niveau des normes alimentaires, que de la traçabilité des produits et de l'hygiène. Pour ce faire, plusieurs laboratoires de recherche, développement et qualité se trouvent au sein des moulins.

Désormais, à chaque fois que vous mangerez du pain, vous penserez aux Moulins de Chars, à son dirigeant, et à tous les salariés qui mettent tout en œuvre pour produire des farines de qualités.

■ Sébastien Ravoisier, pour le CLIC

Le saviez-vous ?

On n'imagine pas le parcours que fait un grain de blé avant d'être transformé en farine ! Il est écrasé, nettoyé, broyé, séparé de ses déchets, soumis à de la pression... Pour obtenir 80 kg de farine, il faut 100 kg de blé !

— LES ASSOCIATIONS —

Association Noisette

Qui sommes-nous ?

L'association Noisette est une association créée en 2021 avec pour but de sensibiliser petits et grands aux forêts comestibles et plus largement, aux plaisirs de la nature et du jardinage.

Depuis 2 ans, la forêt comestible Noisette prend petit à petit racine dans l'Espace Naturel Sensible du Bois du Moulin de Noisement, et toutes celles et ceux qui souhaitent se joindre à nous, pour la découvrir et la développer, sont les bienvenus !

Mais qu'est-ce qu'une forêt comestible ?

Une forêt comestible, c'est un jardin que l'on plante en imitant la forêt avec plusieurs étages de végétation à manger : des arbres fruitiers (pommiers, poiriers...), des arbustes à petits fruits (framboisiers, groseilliers...), des plantes maraîchères (poireaux perpétuels...), des aromatiques, et bien d'autres encore.



Quels ont été vos temps forts en 2023 ?

Assurément, les journées des 8 et 9 juin 2023 où nous avons accueilli les 6 classes élémentaires et les moyennes et grandes sections de l'école des Tournesols, soit près de 200 enfants, professeurs et accompagnants. Au programme, visite de la forêt avec explication détaillée sur la biodiversité végétale et animale qui la compose, jeux pour mieux découvrir les pollinisateurs, devinettes autour des plantes aromatiques...

Intéressés pour en découvrir plus ?

Nous organisons également des ateliers ouverts au public : consultez les panneaux d'affichage de Chars ainsi que notre Facebook pour être au courant de notre actualité !

« J'ai adoré l'expédition Noisette. Anna et Alexis sont top, ils m'ont appris plein de choses sur la faune et la flore dont la différence entre abeille, guêpe et bourdon. J'espère pouvoir revenir rapidement pour les aider à développer la forêt comestible. **Valentin CE2** »

■ Anna & Alexis de Courson
<https://www.facebook.com/noisetteasso>

L'association Noisette bénéficie du soutien du Budget Participatif Écologique de l'Île-de-France.



LA BOURSE AUX VÊTEMENTS DE CHARS

Vous avez été nombreux à nous rendre visite en mars lors de notre bourse aux vêtements d'été.

Les bonnes affaires étaient au rendez-vous et vous en avez profité pour renouveler votre garde-robe à petits prix.

Le bénéfice de cette vente nous a permis de participer à l'achat de 6 enceintes pour les classes de maternelles de l'école « Les Tournesols ».

La prochaine bourse aux vêtements d'hiver aura lieu :

→ Pour la réception :

le samedi 30 septembre 2023 de 9h00 à 12h00 et le lundi 02 octobre de 14h00 à 16h00 et de 18h00 à 20h00.

→ Pour la vente :

le samedi 07 octobre de 9h00 à 17h00 sans interruption.

Nous vous y attendons nombreux.

■ Ariane MARTIN
La Présidente



Secours Populaire antenne de Chars



Nous subissons tous l'inflation sur les produits alimentaires et l'énergie, mais c'est encore plus compliqué pour les familles en situation déjà précaire.

Depuis le début de l'année, notre antenne reçoit de plus en plus de demandes d'aide alimentaire et vestimentaire émanant de nouvelles familles.

Nous observons avec inquiétude une forte diminution des dons lors des ramasses dans nos magasins partenaires. Une grande partie des denrées qui nous étaient auparavant destinées sont désormais vendues par les supermarchés dans les rayons « dates courtes et anti gaspi » ou bien via l'application Too good to go.

La solidarité avec les plus démunis en pâtit. Cela devient compliqué pour notre association et c'est pour cette raison que vous nous voyez de plus en plus souvent faire des collectes à l'entrée de vos supermarchés.

Le Secours Populaire n'est pas qu'une association d'aide alimentaire. Nous mettons également à disposition de nos familles aidées un vestiaire, du linge de maison, de la vaisselle, des livres, des jouets... Le tout issu de vos dons. Nous vous en remercions chaleureusement.

Le culturel et les loisirs sont deux actions pour lesquelles nous nous mobilisons également : en juin, nous avons organisé une sortie en famille au parc Astérix. En août, une journée à Cabourg sera proposée aux enfants.

■ Ariane MARTIN
La référente de l'antenne de Chars




L' AC2V


L' AC2V vous invite à découvrir le Vexin, et d'autres régions, à vélo !

Nous vous invitons à participer à notre prochain événement annuel qui intégrera cette année deux nouveautés : un parcours débutants/famille de 37 km et un concours de selfies. À noter sur votre calendrier la date du 24 septembre 2023 !

Rejoignez-nous et profitez de la nature et des paysages, en préservant du même coup votre santé !

Vous pouvez suivre nos activités sur notre page  <https://www.facebook.com/AC2V95/>

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail

 club.ac2v.chars@gmail.com ou via Facebook

AC2V, Association Cycliste de la Vallée de la Viosne



Dimanche 24 Septembre 2023

Randos cyclotouristes 37-50-70-100 Km

Nouveautés ! Parcours famille/débutants 37 Km
Concours de selfies !

Départ place de la mairie de CHARS 95750

Accueil 7H à 9H30

Ravitaillements (8H00 à 13h00)

Cadeau un code remise chez 

Inscriptions par mail / sur place : club.ac2v.chars@gmail.com

Tarifs:

Licenciés 6 € Non Licenciés 8 € -18 ans 2 €

Renseignements : club.ac2v.chars@gmail.com

Page Facebook: <https://www.facebook.com/AC2V95/>



Pickleball Vexin Centre : Saison 1

Le club de pickleball a terminé sa première saison complète ! Durant cette année, nous avons multiplié les activités afin de nous faire connaître et d'animer la vie du club :

- Première compétition interclubs d'Île de France,
- Echanges avec d'autres clubs de raquettes de Marines et Magny-en-Vexin,
- Portes ouvertes à tous les créneaux d'entraînement,
- Tournoi « fil rouge » sur plusieurs créneaux pour créer de l'émulation et estimer le classement des joueurs selon les normes internationales,
- Accueil amical de joueurs internationaux,
- Tournoi interne de doubles au mois de juin pour fêter la fin de saison.

Le club compte également désormais deux initiateurs officiels certifiés par un organisme de formation international (IPTPA) et Pickleball France : Nicolas et Sarah. À la rentrée, des créneaux d'entraînements dirigés pour initier aux bons gestes s'ajouteront donc au menu ! **Le niveau de jeu augmente régulièrement, tout comme le nombre d'adhérents !**

Si vous souhaitez essayer le pickleball, rejoignez-nous sur le terrain de tennis municipal de Chars où nous jouons tout l'été ou venez nous rencontrer lors des forums des associations de Chars, Marines et Vigny, début septembre.

Pour nous contacter :

Nicolas Belangé, Président
06 17 10 63 52

 contact.pvc@pickleballfance.org



Le comité des fêtes

L'été arrive doucement mais sûrement et marque une pause dans les activités du comité des fêtes, jusqu'en septembre.

Nous avons prévu un repas à thème au mois de février, mais nous avons dû y renoncer vis-à-vis du contexte économique tendu de ce début 2023. Nous avons préféré ne pas solliciter votre portefeuille à la sortie des fêtes de fin d'année.

Néanmoins, nous avons tout de même pu organiser plusieurs activités gratuites pour tous, comme notre **6^{ème} édition de la ChaRsse au trésor familiale le 26 mars**. Plus d'une vingtaine de familles se sont affrontées afin d'obtenir le plus de points possibles, et gagner le droit de repartir avec le trésor au bout d'une ultime épreuve pleine de suspens. C'est la famille Roux qui a su tirer son épingle du jeu, et repartir avec le coffre au trésor rempli de 4,5 kilos de chocolats et bonbons.

Le 9 avril, lors de nos ateliers de Pâques, 25 enfants ont confectionné des mini-paniers faits de laine et de carton, et des petits personnages de Pâques, sublimes en Diamond Painting. Ils sont repartis avec un lot de diverses confiseries et chocolats, pour leur plus grande joie.

Le lendemain, la chasse aux œufs de Pâques attendait les enfants inscrits. Pas moins de **80 bambins se sont donné rendez-vous dans les jardins du presbytère pour ramasser les 2500 œufs** factices dissimulés. Chacun est reparti avec un sachet de vrais œufs en chocolat. Nouveauté de cette édition : une petite subtilité gourmande rendait la chasse plus palpitante. Chaque groupe d'enfants avait la possibilité de trouver un œuf doré. Celui qui mettait la main dessus se voyait alors remettre un très gros lapin en chocolat. Bravo à Manon, Clara, et Alice d'avoir été les plus observatrices : elles ont gagné le trophée chocolaté !

Pour le 1^{er} jour de la fête foraine, le 13 mai, nous avons organisé la retraite aux flambeaux dans les rues de Chars, accompagnée par la fanfare « La grâce de l'hippopotame ».



Des sonorités jazz et percussions ont rythmé notre village pendant près d'1h30 ! Autre nouveauté : le comité des fêtes a offert 2 tickets (manège ou auto tamponneuses) aux enfants de 2 à 12 ans qui ont fait tout le parcours avec nous. Tout se mérite !

Le week-end suivant avait lieu la brocante puériculture dans la cour de l'école de Chars. Les visiteurs étaient au rendez-vous pour faire de bonnes affaires sur les 26 stands présents, où on trouvait des vêtements pour enfants, des jouets, vélos, articles de puériculture... jusqu'à ce que la météo décide qu'un peu de pluie ne nous ferait pas trop de mal, ce qui a avancé de 45 minutes la fin de ce moment qui avait si bien commencé avec le soleil.

Visiblement, en mai, le ciel fait ce qui lui plaît !

Le tournoi de pétanque que nous avons prévu n'a pas eu lieu, car un autre Charsien avait communiqué son envie d'en organiser un. Toutes les activités sont les bienvenues pour le dynamisme du village, peu importe qui en assure son organisation.

Nous vous donnons rdv dès septembre pour de nouvelles aventures et vous souhaitons un bon été.

▪ L'équipe du comité des fêtes de Chars

Les Amis de Chars

Connaissez-vous l'association Les Amis de Chars ? Nous existons depuis plus de 20 ans et nous vous proposons de venir nous rencontrer lors de l'une de nos activités.

Ce qui peut nous caractériser le plus, c'est l'expression « bonne humeur ». En effet, nous nous retrouvons pour passer d'agréables moments ensemble, autour d'activités partagées et variées.

De manière récurrente, nous organisons :

- **Boules** : l'art de faire du sport en s'amusant sur le terrain derrière le lycée de Chars, les jeudis et samedis à 14h. Nous tenons à remercier la mairie pour le prêt gratuit du terrain.
- **Atelier de peinture** : l'objectif premier est de se faire plaisir. Vous croyez que vous ne savez pas dessiner ? Il faut pouvoir et vouloir se lancer, et cet atelier vous permet de le faire. Nous avons quelques cours afin de maîtriser les bases. Nous vous expliquons les différents moyens et matériels pour peindre et chacun participe au progrès de l'équipe. Ceux et celles qui sont venus sont « bluffés » ! L'atelier a lieu tous les lundis, à 14h.



- **Randonnées** : une fois par mois, nous vous emmènerons découvrir un petit coin de notre belle région, tranquillement, dans une agréable ambiance. Covoiturage prévu si nous ne partons pas de Chars.
- **Visites d'exposition de villes accompagnées d'un guide.**

Voici les activités de ce premier semestre 2023 :

- 8 randonnées pour découvrir notre belle région.
- 2 repas pour le plaisir de se retrouver autour d'une bonne table
- Visite du musée Fragonard (sur les parfums) à Paris, découverte des peintures de Séraphine de Senlis à Eragny, pièce de théâtre « Cyrano de Bergerac » à Marines.
- Lancement de l'atelier de peinture sur coton. Une nouvelle activité à partager désormais tous les 15 jours.
- Vernissage à Sérifontaine. Nombreuses personnes de notre atelier ont pu exposer leurs travaux.
- Journée des passions (voir encart).
- Différentes sorties culturelles : à Pontoise, à Honfleur, à Étretat, au Havre, à Varengeville sur mer, à Dieppe...



L'année dernière, nous sommes partis pour un séjour au Mont-Saint-Michel. Quel beau voyage ! Nous sommes revenus avec plein de merveilleux souvenirs et riches de nouvelles connaissances géographiques, culturelles et humaines.

Du 14 au 17 octobre, nous irons en Touraine ! Venez avec nous !

A très bientôt et au plaisir de vous retrouver parmi Les Amis de Chars.

Le 23 avril, l'association « Les Amis de Chars » a organisé « La journée des Passions ».

Beau temps à l'extérieur donc nous avons eu peu de visite... C'est dommage ! C'est difficile de retrouver l'allant d'avant la Covid, mais nous ne perdons pas l'envie et la motivation de partager nos passions ! Aussi, nous vous proposons de nouveau cette journée l'an prochain.



Vous avez envie de vous joindre à nous ? Et/ou de participer à l'exposition/partage de passions ?
Contactez-nous soit par un courrier adressé à notre nom (Les Amis de Chars) dans la boîte aux lettres de la mairie, soit en téléphonant au **06 67 26 01 78** (laissez un message sur le répondeur).

Le foyer rural

Le Foyer rural de Chars, fondé en 1975, gère l'ensemble des activités artistiques, culturelles et sportives proposées ci-dessous :

Aujourd'hui, l'association regroupe 18 activités différentes animées par nos professeurs salariés, nos responsables de section et l'équipe de bénévoles à la tête du bureau. Elle compte plus de 200 adhérents toutes disciplines confondues.

ACTIVITÉS

Modern Jazz ; Urban Jazz ; Latino (Enfants et Adultes) ; Tango Argentin et Salsa (en couple) ; Football en salle ; Couture ; Guitare ; Batterie ; Ateliers du mardi ; Zumba ; Gym VITALITÉ ; Gym Douce ; Tai Chi ; Pilates ; Stretching ; Body Zen ; Qi Gong.

Les inscriptions sont à renouveler chaque année lors de la « Journée des associations charsiennes », qui se tient début septembre. Dans la limite des places disponibles, et après règlement, les inscriptions sont réputées définitives.

COTISATIONS

Le montant des cotisations comprend la rémunération des animateurs et des professeurs.

ADHÉSION

Le montant de l'adhésion comprend l'assurance obligatoire ainsi que les frais de fonctionnement et de gestion de l'association.

Nous prenons des engagements à l'année avec nos animateurs et professeurs.

En conséquence, aucun remboursement ne pourra avoir lieu en cours d'année sauf pour motifs médicaux.

FRÉQUENCES DES COURS

Les cours sont dispensés sur 33 semaines pendant l'année hors vacances scolaires.

Reprise des cours le lundi 11/09/2023.

ANIMATEURS ET PROFESSEURS

- **Gym & Tai Chi** : Consiglia Ciaburri
- **Gym Douce** : Alexander Soto-Leon
- **Jazz & Urban Jazz** : Elsa Cadiou
- **Latino & Zumba** : Alexander Soto-Leon
- **Guitare** : (recrutement en cours)
- **Batterie** : Thomas Surreau
- **Football** : Pascal Bossu
- **Couture** : Sabine Boureau
- **Ateliers du mardi** : Simone Kwarta

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour la rentrée 2023/2024 !

■ **Loïc Cadiou,**
Le président

Contact :

✉ foyerruralchars@outlook.fr
06 18 71 47 54 - 06 13 56 16 57



TARIFS

Adhésion Obligatoire : 15 €

Danse, Gym et Zumba 1h : 172 €

Danse, Gym et Zumba 1h30 : 195 €

PASS Zumba : 49 € (valable pour 2h30)

Batterie 0h30 : 172 € (cours individuel)

Batterie 1h : 229 € (cours individuel)

Football : 103 €

Guitare : 539 € (cours individuel)

Ateliers du Mardi : 15 € (inclut l'adhésion)

Couture : 15 € adhésion + 40 € à verser à la bobine

Une réduction de 30€ sera accordée à l'adhérent pour une deuxième discipline, et 15€ en plus par activité supplémentaire.

Cette réduction est valable pour un même adhérent ou pour toute personne appartenant au même foyer fiscal.

Planning

Lundi	
17h30-18h30	Latino CM1-CM2-6 ^{ème}
19h-20h	Zumba
17h30-21h	Batterie (cours individuel 1/2h ou 1h)
20h-21h30	Tango/salsa
20h-22h30	Couture
20h-22h	Football en salle Adulte

Mardi	
14h-18h	Ateliers du mardi
17h30-18h30	Latino CP-CE1-CE2

Mercredi	
10h45-11h45	Latino baby
16h-17h	Modern' Jazz CP/CE1/CE2
17h-18h	Modern' Jazz CM1/CM2
18h-19h	Jazz/Urban ADO/Collège
19h-20h30	Jazz Lycée/Adulte

Jeudi	
17h45-18h45	Latino Ado
18h-22h	Guitare (cours individuel 1/2 H)
19h-20h30	Zumba
20h30-22h	Latino adulte/lycée
20h-22h30	Couture

Vendredi	
14h-15h	Gym adulte (gym douce)
15h-16h30	Tai Chi Chuan & Qi Gong
18h30-19h30	Body zen (séance bien être, pilates, yoga, stretching, relaxation découverte, éventail Tai chi)
19h-20h30	Gym vitalité (step, burpees, LIA-HIA, cardio)

Samedi	
10h-12h	Batterie (cours individuel 1/2h ou 1h)



L'As Chars, au service des plus petits vient de clôturer sa 8^{ème} saison, en juin 2023 !

Cette année encore notre collaboration historique avec le club de Boissy-l'Aillerie s'est renforcée, dans le cadre de notre « entente sportive pour les catégories des plus jeunes ».

L'entente permet de faire jouer dans une même équipe, sur les différents plateaux, des licenciés d'une même catégorie d'âges, de U6 à U13, quel que soit le club dans lequel ils ont souscrit leur licence (Chars ou Boissy-l'Aillerie).

Cette saison, nos 2 équipes de U6-U7 ont pu découvrir le plaisir du football sous l'animation de Loïc Maillard. Sébastien Ravoisier s'est brillamment occupé de l'équipe des U8-U9. Il a achevé sa 24^{ème} saison comme éducateur au sein des différentes structures qui ont fait vivre le football à Chars, dont les 8 dernières saisons au sein de l'AS Chars.

Sébastien a décidé de faire une pause pour la saison prochaine, mais garde son rôle de secrétaire au sein du club, dont il est un des dirigeants fondateurs.

Nous le remercions infiniment pour son engagement, sa bonne humeur et son optimisme légendaire.

L'AS CHARS : votre club de Football au service des plus petits

Kilian Henri de Boissy-l'Aillerie s'est engagé auprès de l'équipe des U10-U11, qui a participé au championnat de district du Val d'Oise.

Gaétan Baynaud s'est occupé de la catégorie séniors pour cette saison de transition, après avoir décidé d'un commun accord avec Arronville, en juin 2022, de ne pas renouveler l'entente Chars-Arronville.

Nous souhaitons également remercier la Mairie qui soutient régulièrement nos initiatives, depuis la création du Club en 2014, et qui assure via, le service technique, la tonte de la pelouse, ainsi que l'entretien des vestiaires et du club house.

Nous remercions également le lycée professionnel du Vexin, avec qui nous avons mis en place, depuis de nombreuses années, une collaboration pour un usage réciproque de nos installations sportives : Les lycéens utilisent le stade lors de leurs heures d'E.P.S, et les licenciés de l'AS Chars le gymnase, durant leurs heures d'entraînement, du 1^{er} Novembre au 30 Mars de chaque année.

La saison prochaine le club engagera pour compléter ses équipes de jeunes des :

- **U6/U7** (nés en 2017-2018)
- **U8/U9** (nés en 2015 - 2016)
- **U10/U11** (nés en 2013 - 2014)
- **U12/U13** (nés en 2011 - 2012)

Nous serons présents à la traditionnelle journée des Associations début septembre. Venez nous y retrouver !

■ **Gilles WAGNON**
Président Fondateur AS CHARS

Envie de vous engager ?

Si certain(e)s d'entre vous sont intéressé(e)s par notre activité et/ou que vous souhaitez y apporter votre contribution, n'hésitez pas à nous contacter !

Gilles@as-chars.com
ou 06 60 53 54 52.



L'ASPEC



L'ASPEC termine cette année en beauté avec sa kermesse, qui s'est déroulée le samedi 1^{er} juillet 2023.

Voir le sourire, le bonheur et la joie des enfants nous permet de continuer cette aventure, qui est un doux régal pour chacun.

En cette année 2022-2023, l'ASPEC a accompagné, et accompagnera, les familles dont les enfants sont scolarisés à Chars.

Nous avons organisé les activités suivantes :

- Défilé d'Halloween (31 octobre 2022) suivi de « L'Apéro des Petits monstres ».

Malgré un déluge de pluie, les enfants étaient au rendez-vous et ont pu récolter plein de friandises !

- Mini-disco de Noël (3 décembre 2022) où petits et grands ont dansé, joué et goûté dans une ambiance disco en pleine autonomie sans papa et maman. Une boum réussie !


- Un retour en force de notre Loto des enfants (4 février 2023) avec une grande participation de nos écoliers.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies pour que l'ASPEC puisse réaliser toutes ses animations pour la plus grande joie des enfants.

Comme vous le savez déjà, l'intégralité des sommes récoltées nous permet de financer des sorties et des projets scolaires. Nous comptons sur vous pour l'année à venir afin que cela perdure.

Nous sommes peu nombreux et avons besoin de parents volontaires... alors REJOIGNEZ-NOUS ! Vous êtes les bienvenus !

Prochaine échéance : Assemblée Générale qui aura lieu le jeudi 7 septembre 2023.

Le bureau de l'Aspec
 aspechars@gmail.com

■ ASPEC Chars

Journée des associations

Il est toujours important de se retrouver après la période estivale qui change les habitudes. Nous vous proposons cette journée des associations afin de retrouver vos activités, vos hobbies et surtout de découvrir d'autres cours, sorties, sports....

Inscrivez-vous pour une année agréable et enrichissante.

Rendez-vous le samedi 9 septembre, de 9h à 18h, place de la mairie.



— BAR DE L'UNIVERS —

Depuis février dernier, le bar de l'univers a changé de propriétaire. Et d'allure ! L'intérieur du bar a été totalement repensé et a fait peau neuve pour accueillir les clients dans une ambiance très agréable au mobilier moderne. Pascal et Eric Feugueur ont pris la suite de Patrick Gallay et nous les avons rencontrés pour vous les présenter.

Expliquez-nous votre projet de reprise du bar de l'univers à Chars.

Pascal Feugueur : Mon frère Eric et moi venons du BTP ; Eric des travaux publics et moi du bâtiment. Mais nous avons déjà de l'expérience dans le commerce puisque nous sommes propriétaires du bar l'Excelsior à Gisors. Eric en est le gérant et je suis le gérant du bar de l'univers à Chars. Nous avons décidé de racheter le fonds de commerce pour que le bar continue de vivre suite au départ en retraite du gérant précédent.

Quels services trouve-t-on chez vous ?

P.F. : Le mot « service » est très important pour nous ; pour nous, notre établissement est un service de proximité important pour le tissu économique d'un village comme Chars et pour la vie du village également. Les habitants qui ne sont pas véhiculés apprécient par exemple énormément de pouvoir venir acheter la presse quotidienne ou hebdomadaire chez nous. La voisine d'en face vient chercher son journal tous les matins. Et nous avons nos habitués qui viennent pour le petit café du matin ou faire leurs paris à la borne PMU.

Le bar de l'univers propose-t-il d'autres services ?

P.F. : Comme vous le voyez, nous disposons de plusieurs rayonnages. Cette présentation correspond aux critères de l'enseigne Tab'Shop, créée par le Syndicat des Buralistes d'Île-de-France. Ainsi, vous trouverez chez nous un rayon papeterie, un rayon snacking et convivialité, une vitrine high tech et vape, en plus du bar, de la presse, du tabac et des jeux d'argent. Et nous proposons le petit-déjeuner café/croissant en partenariat avec la boulangerie Després tous les jours sauf le mercredi (jour de fermeture de la boulangerie).

Êtes-vous satisfaits de vos premiers mois d'ouverture ?

P.F. : Oui. Nous avons une clientèle régulière et la nouvelle apparence du bar (intérieur comme extérieur), nous amène de nouveaux clients. La suppression du sas d'entrée nous fait gagner des clients car



les fumeurs ne restent plus à l'abri devant la porte d'entrée ; mais ils peuvent fumer et prendre une consommation sur notre terrasse fleurie à l'arrière. En plus, elle est calme, protégée des bruits de circulation et offre un point de vue sur la verdure.

Quels sont vos horaires d'ouverture ?

P.F. : Nous sommes ouverts tous les jours ! Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30, le samedi de 8h à 19h30 et le dimanche de 8h à 13h.

Nous souhaitons une nouvelle fois la bienvenue à Pascal et Eric et ne pouvons que vous encourager à leur rendre visite. L'accueil y est chaleureux et l'ambiance conviviale. Et cette terrasse...

■ Nicolas Belangé

Adjoint au Maire en charge de l'activité commerciale

**Intermarché...
le serpent de mer !**



Vous êtes nombreux à vous interroger sur l'installation d'un supermarché à l'entrée de Chars. Le sujet est toujours d'actualité et le groupe Intermarché a d'ailleurs relayé une annonce sur les réseaux, informant qu'il était toujours à la recherche d'un chef d'entreprise pour leur Intermarché Contact à Chars. Par ailleurs, nous relançons très régulièrement notre contact au sein de leur groupe pour connaître l'avancée du projet mais nos relances restent désormais lettre morte. Nous ne baissons pas les bras et ne perdons pas espoir de voir une enseigne réinvestir ces locaux. Vous pouvez compter sur votre équipe municipale.

■ Nicolas Belangé, Adjoint au Maire en charge de l'activité commerciale

— QUINZAINE COMMERCIALE — 2^{ème} édition

La deuxième édition de la quinzaïne commerciale s'est déroulée du 1^{er} au 15 avril 2023. Cette année encore, nous avons pu compter sur la participation de la majorité de nos commerçants. **Merci au garage « Chars automobiles », au fleuriste « Au char fleuri », à la boulangerie Després, aux auto-écoles « Chars auto-école » et « CER Chars », au kebab « Aux délices de Chars », au « Bar de l'univers », au restaurant vietnamien « Vinabobun », à l'agence immobilière « Cabinet Boureau », aux salons de coiffure « Profil coiffure » et « Au peigne fin », à l'esthéticienne « À corps**

parfait » et à l'étang de Chars. C'est grâce à leur participation et leur contribution pour mettre en jeu des lots pour la tombola que nous avons pu organiser cette animation commerciale.

Nous remercions également tous les clients qui ont fréquenté ces enseignes durant la quinzaïne car vous avez également contribué à la réussite de cette opération dont le but est de dynamiser l'activité commerciale de la commune. Nous espérons que vous avez apprécié cette animation ; nous sommes ouverts à toutes les suggestions pour faire évoluer le concept lors de la



troisième édition qui se déroulera en avril 2024. Si vous êtes commerçant/artisan sur la commune de Chars et que vous souhaitez rejoindre l'équipe de nos partenaires, contactez-nous à l'adresse suivante :

✉ nicolas.belange@mairie-chars.fr

À l'année prochaine !

■ Nicolas Belangé

Adjoint au Maire en charge
de l'activité commerciale

— COMMERCES AMBULANTS —

Retrouvez régulièrement nos commerces ambulants à Chars, devant la mairie !

- 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois : le « Vex'In Truck » (burgers et plats cuisinés à base de produits du Vexin) et le « Mobiles Truck » (vente et réparation de téléphones, tablettes, ordinateurs et leurs accessoires),



- 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois : le stand « Chez les pot'ironTS » (vente de produits locaux du terroir par des personnes en transition/insertion professionnelle),



- Vendredi soir : « Chez Franky Pizzeria » (pizzas au feu de bois),

- Samedi matin sur le marché « Premier Joux »,



- Samedi soir : le food truck « Atelier KSR » (spécialités antillaises).

Au mois de juin, vous avez également pu vous ravitailler, sur le parking du silo à l'entrée de Chars, en délicieuses fraises de la « Ferme du Marronnier » de Cléry-en-Vexin.

La présence de ces commerces ambulants apporte de la vie à notre commune et nous vous invitons à les fréquenter pour qu'ils restent à Chars.

■ Nicolas Belangé

Adjoint au Maire en charge
de l'activité commerciale



RETOUR SUR DÉBUT 2023... Cap sur l'été

— TRAVAUX SUR LE CHÂTEAU D'EAU —

Depuis fin mars, le point culminant de Chars s'est paré d'un habit métallique pour se refaire une beauté. Le réservoir de Chars est la propriété du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de Viosne (SIEVV), qui s'occupe de notre alimentation en eau potable, et il fait partie cette année de leur budget travaux. En effet, le château d'eau souffrait de problèmes d'étanchéité et de gros travaux étaient nécessaires pour le remettre en état (intervention sur la cuve et le crépi extérieur).

Les antennes des opérateurs téléphoniques ont été placées sur l'échafaudage le temps des travaux, ce qui a provoqué une perte de réseau pour nombre d'entre vous



lors de l'opération. Pour la remise en place des antennes sur le réservoir, nous avons demandé aux opérateurs d'être prévenus en amont afin que chacun s'attende à ces problèmes de réception et puisse anticiper la situation.

À la réception des travaux, notre château d'eau ne sera plus bleu comme auparavant, mais « gris lumière », selon les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France, afin de mieux s'intégrer au paysage. **La fin des travaux est prévue pour septembre 2023.**

■ Nicolas Belangé

Conseiller syndical au SIEVV
pour la commune

— LA PLACE DES FÊTES...EN FÊTE ! —

Du 13 au 17 mai, une petite fête foraine s'est installée à Chars, pour le plus grand bonheur de tous !

Pendant que les tout-petits faisaient des tours de carrousel, les plus grands ont profité des stands de pêche aux canards et de carabine, et les adolescents se sont amusés dans les auto-tamponneuses. Un stand de rafraîchissement permettait aux adultes de patienter. Une bonne excuse pour manger une crêpe au chocolat sans se sentir coupable !



— SOUS LE VOILE DE « DÉGUISÉE » —

Rencontre avec Vincent Lamy, un Charsien qui a écrit et monté la pièce de théâtre « Déguisée ».

« Liban, 8^{ème} siècle. Alors que Marine annonce à son père son désir de se marier, il lui fait une proposition folle qui laissera cette dernière devant un choix qui va bouleverser sa vie ».

Ce spectacle, inspiré d'une incroyable histoire vraie et interprété par une troupe de 9 comédiens amateurs, a fait salle comble le 17 juin à la salle de l'ge d'Or.

Comment est né ce projet ?

Vincent Lamy : D'abord, de mon désir de refaire du théâtre. Le théâtre amateur me poursuit depuis mes années collège-lycée. J'ai participé à différents projets : théâtre de rue, comédies musicales... Après une pause de plus de dix ans, j'avais envie de revivre l'esprit de troupe. Alors, je me suis mis au défi d'écrire une pièce. L'histoire vraie, découverte par hasard, de Marine-la-Déguisée, m'a aussitôt donné envie de la mettre en scène.



En quoi cette histoire vous a-t-elle inspirée ?

V. L. : Parce qu'elle est très dramaturgique. Il y a un point de départ fort : une jeune femme qui rentre au monastère déguisée en homme, en même temps que son père veuf. Je me suis demandé pourquoi elle avait fait cela. Était-ce de son plein gré ? Son père l'avait-il forcée ? Pour accentuer son dilemme, j'ai imaginé un fiancé qui n'accepterait pas de la voir s'éloigner. C'est la partie romanesque... Pour le reste, j'ai relaté les conséquences assez

inimaginables que cette situation a entraîné (je ne peux pas en dévoiler davantage !). J'ai essayé d'en faire une tragi-comédie, pour alléger au maximum le côté dramatique.

Quelques mots sur vos comédiens ?

V. L. : Réunir le bon casting m'a pris plus de six mois... Au final, je suis fier de cette troupe, composée de 9 personnes de 10 à 65 ans, dont la plupart ont une expérience théâtrale. Le rôle-titre est même interprété par une jeune comédienne diplômée, Jeanne Boisaubert. J'ai eu la chance aussi que la municipalité de Chars nous permette de répéter chaque semaine dans l'une des salles des associations, et de jouer à l'Âge d'Or. Je les en remercie vivement. L'Association Saint-Louis, de Magny, a assuré la production, la logistique, la billetterie... J'ai aussi bénéficié des talents de couturière de mon épouse Catherine, et d'un bricoleur très créatif de Vigny pour la scénographie, Jean-Michel Fehrenbach.

L'aventure « Déguisée » est-elle finie ?

V. L. : Après 4 représentations en juin (Margency, Vigny, Chars, Montmorency), nous jouerons la pièce aussi à Ennery le 7 octobre, et à Nucourt, peut-être le même week-end. ⁽¹⁾

(1) Informations à venir sur le site de la mairie de Chars.



— QUE FAIRE CET ÉTÉ ? —

Vous ne partez pas en vacances au mois d'août ? Profitez des activités autour de chez vous !

Voici quelques idées de sorties... pour grands et petits !

Retrouvez les actualités des sorties et événements autour de Chars sur le site ou le facebook de la mairie, et pour l'ensemble du Val d'Oise sur

www.valdoise-tourisme.com

VISITES RDV

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Saison 2023

Labellisé Pays d'art et d'histoire, le Parc naturel régional du Vexin français vous propose de découvrir toutes les richesses du territoire et la diversité de son patrimoine.

www.pnr-vexin-francais.fr

**Atelier « carte postale »
Théméricourt • 30 août**



Les cartes postales ne datent pas d'hier ! Dès l'invention de la photographie, celles-ci ont permis d'immortaliser bien des paysages. Dans cet atelier, découvrez à quoi ressemblait Théméricourt autour de 1900 grâce à d'anciennes cartes postales, puis à vous de fabriquer votre propre carte postale pop up du village.

- **Rendez-vous :** mercredi 30 août à 14h30 au musée du Vexin français, 95450 Théméricourt
- **Durée :** 1h30
- **Règlement par chèque :** 2 € (moins de 18 ans) ; gratuit pour 1 parent accompagnateur
- **Sur réservation** au 01 34 48 66 00

**De bas en Heaulme
Le Heaulme • 20 août**

Enclavé entre deux massifs boisés, on n'arrive pas au Heaulme par hasard... mais le village vaut bien le détour ! Durant cette visite, Milena Esturgie et Manuel Bénier vous emmènent découvrir tous les aspects du Heaulme entre patrimoine, paysage et nature.

- **Rendez-vous :** dimanche 20 août à 14h30 devant l'église du Heaulme (Grande rue)
- **Durée :** 2h30 • environ 3,5 km
- **Règlement par chèque :** 5 €
- **Sur réservation** au 01 34 48 66 00

**Neuilly en Vexin, carrefours aux portes de l'Oise
Neuilly en Vexin • 3 septembre**

Neuilly-en-Vexin est un petit village en bordure du Pays de Thelle dans l'Oise. Son bourg est marqué par des curiosités architecturales, aux premiers rangs desquelles le château, qui vous seront présentées par Olivier Gervot. En empruntant les chemins, vous découvrirez également les espaces naturels et la richesse de la flore de la commune, grâce au regard avisé de Laure Hache. Une visite entre botanique et architecture vous attend !

- **Rendez-vous :** dimanche 3 septembre à 14h30 devant l'église de Neuilly-en-Vexin
- **Durée :** environ 2h30 • 3 à 5 km
- **Règlement par chèque :** 5 €
- **Sur réservation** au 01 34 48 66 00



EXPOSITIONS



**Dentelles d'aujourd'hui, toiles blanches
Wy-dit-Joli-Village • jusqu'au 20 août**

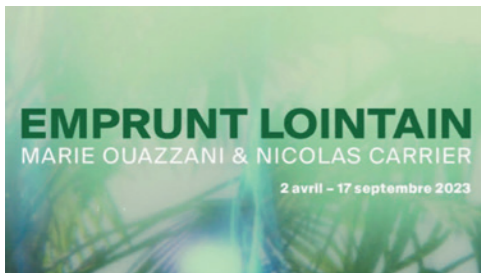
Dentelles d'aujourd'hui est une installation du collectif Les Tisseuses de liens. Ensemble, elles tissent leurs arantelles au sein du jardin du musée à partir de napperons collectés. Meticuleusement tissées à la main, leurs compositions délicates nous invitent dans un univers poétique hors du temps. Ce collectif réhabilite un savoir-faire traditionnel et offre un nouveau regard sur les napperons de nos grands-mères.

Venez rencontrer les Tisseuses de liens lors d'un temps de création collective le dimanche 20 août de 14h à 17h (en continu).

- **Rendez-vous :** jusqu'au 20 août, musée de l'outil
- **Horaires :** du mercredi au vendredi de 13h à 17h, le week-end de 13h à 18h
- **Tarif :** gratuit
- **Informations** au 01 34 67 00 91

**Emprunt lointain
L'Isle-Adam • jusqu'au 17 septembre**

Marie Ouazzani et Nicolas Carrier travaillent ensemble depuis 2015. Ils développent une pratique artistique à travers la recherche et l'exploration des territoires urbains et leurs périphéries. Ils inventent des fictions climatiques, situées dans



un présent indéterminé où passé et futur se mélangent. L'histoire coloniale et les vestiges de la mondialisation côtoient la crise écologique et son impact sur l'Homme, le végétal et l'architecture. La proposition artistique faite au musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq s'articulera autour de deux notions centrales dans leur travail : les jardins et les ports.

- **Rendez-vous** : jusqu'au 17 septembre, musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq
- **Horaires** : du mardi au dimanche de 14h à 18h
- **Plein tarif** : 4,50 €
- **Tarif réduit** : 3,50 €
- **Informations** au 01 74 56 11 23

Néandertal, l'expo Guiry-en-Vexin • jusqu'au 22 décembre



Entre 350 000 et 35 000 ans avant notre ère, les populations néandertaliennes investissent les vastes étendues d'Eurasie et du Proche-Orient. À l'occasion d'une exposition ludique et exceptionnelle, retracez leurs vies à travers des indices retrouvés par les archéologues. À retrouver également : l'abri des ti'silex, un espace dédié aux familles ! À partir de 3 ans.

- **Rendez-vous** : jusqu'au 22 décembre, musée archéologique du Val d'Oise
- **Horaires** : du mardi au vendredi : de 9h à 17h30 & les week-ends et jours fériés : de 13h à 18h
- **Tarif** : gratuit
- **Informations** au 01 34 33 86 00

FILMS & PROJECTIONS

Projection-performance : souvenirs de l'hôpital de guerre Asnières-sur-Oise • 6 août



De 1915 à 1919, l'abbaye de Royaumont a été transformée en hôpital de guerre. Entièrement géré par des femmes, ce « Scottish Women's Hospital » a soigné près de 10 000 militaires. De cette héroïque épopée trop vite oubliée, il reste quelques photographies en noir et blanc, particulièrement touchantes. Photographe elle-même et historienne du cinéma, la Belge Hilde D'Hayere s'empare de ces images, y ajoute quelques extraits de lettres et quelques séquences filmées pour fabriquer ce qu'elle appelle un « ciné-mains ». Cette lecture ludique ajoute une touche de fantaisie à une histoire vraie.

- **Rendez-vous** : dimanche 6 août à 15h30 / Abbaye de Royaumont
- **Durée** : 1h
- **Tarif** : gratuit
- **Sur réservation** au 01 30 35 58 00 billetterie-spectacles@royaumont.com

Ciné d'été Hors les murs Val d'Oise • jusqu'au 1^{er} septembre

Ecrans VO, association des 25 cinémas du Val d'Oise, propose des séances de cinéma en plein air. L'objectif de ce festival est de tisser un lien très fort du public familial et périscolaire avec le cinéma, et de l'amener du plein air à la salle de cinéma, lieu de découverte des films sur grand écran. Pour cela, des séances sont organisées sur différentes communes du Val d'Oise jusqu'au début du mois de septembre. En partenariat avec les communes et les communautés de communes et d'agglomérations participant aux séances, des activités sont organisées pour toute la famille (comme par exemple des pique-niques costumés avant la séance en plein air, des ateliers de réalisation de films animés, etc.).

- **Programme détaillé et réservation en ligne à cette adresse** : <https://ecransvo.org/>
- **Tarif unique** : Les salles de cinéma du réseau vous proposent des tarifs attractifs pour les moins de 12, 14, ou 18 ans voire une gratuité sur certains événements. Les séances en plein air sont souvent proposées aux habitants des communautés de communes à titre gratuit.



BALADES DU DIMANCHE

Sorties animées par des guides du Vexin français et en partenariat avec le Parc naturel régional du Vexin français. Les lieux de rdv sont communiqués à l'inscription.

Tarif : 7 €/personne. Gratuit pour les moins de 10 ans. Taille du groupe limitée à 25 personnes.

Il y a 150 ans, Pierre paysan et charrier Chérence • 6 août

Son récit, nous guidera du cœur du village aux coteaux de la Seine en passant par la forêt toute proche.

- **Rendez-vous** : dimanche 6 août à 10h
- **Durée** : 2h30 • 5 à 6 km
- **Sur réservation** auprès de Claire Vincent-Gardie au 06 70 12 73 30 claudemonetvetheuil@gmail.com



Berville, aux confins du Vexin Berville • 13 août

Où l'on s'aperçoit qu'un bel isolement ne garantit pas contre les secousses de l'Histoire. À l'écart des voies fréquentées, à la fin du plateau et au début d'une rivière, Berville n'avait a priori vocation qu'à une vie agricole discrète, sans histoire. Le joli circuit qui nous fera traverser la commune sera certes l'occasion d'évoquer cette vie, mais aussi d'autres activités sans rapport avec la terre et une rencontre.

- **Rendez-vous** : dimanche 13 août à 9h30
- **Durée** : 2h30 • 6 km
- **Sur réservation** auprès de Michel Saintoul au 06 84 90 04 97 saintoulmichel@gmail.com

C'est la rentrée ! Sur les pas de l'instituteur de 1900 Saint-Gervais • 20 août

Une balade théâtralisée au cours de laquelle vous (re) découvrirez différemment l'histoire et le patrimoine de Saint-Gervais. Suivez l'instituteur du village dont la mission en 1899 a été de réaliser une monographie communale dans le cadre de l'exposition universelle de 1900. Les visiteurs du jour seront sans doute enclins à aider notre jovial instituteur à accomplir sa tâche.

- **Rendez-vous** : dimanche 20 août à 10h
- **Durée** : 2h30 • 4 km

- **Sur réservation** auprès de Olivier Gervot au 06 85 55 71 74 misterymysterevexin@gmail.com

La bataille du Vexin Butry-sur-Oise • 27 août



Le 27 juin 1944 alors que la bataille du Vexin touche à sa fin, c'est la fusillade du côté des carrières de Butry ! 79 ans après, allons sur les traces de ce dernier accrochage en Île-de-France entre les Allemands et un Maquis. Cette balade commémorative propose de remonter le temps vers cette bataille, sur les lieux mêmes qui n'ont guère changé.

- **Rendez-vous** : dimanche 27 août à 10h
- **Durée** : 2h30 • 4 km
- **Sur réservation** auprès de Gilles Lemaire au 06 86 86 01 86 glemane95@gmail.com

Vagabondages à Marines Marines • 3 septembre

Le voyage est un état d'esprit, parfois on voyage à côté de chez soi. Lors de cette balade nous évoquerons l'évolution des déplacements de nos ancêtres, celle du réseau routier, les modes de transports, les métiers de la route, les tavernes mais aussi tout ce qui constitue le chemin : la flore des berges, des fossés, les plantes du piétinement et celle des zones laissées incultes, ces plantes qui luttent pour leur survie. Tout un univers à la fois proche, lointain et bien méprisé.

- **Rendez-vous** : dimanche 3 septembre à 10h
- **Durée** : 2h30 • 4 km
- **Sur réservation** auprès de Laure Hache au 06 88 40 57 09 fleursenliberte@orange.fr

CONCERTS

Concert-rencontre autour de l'orgue Asnières-sur-Oise • 13 août

À lui seul, il mérite la visite : l'orgue de l'abbaye de Royaumont est un véritable « monument historique », reconnu comme tel par le Ministère de la Culture. Lauréate de la Fondation, Lucile Dollat a appris toutes les subtilités de ses trois claviers et

de ses innombrables jeux au cours d'une formation prodiguée par Thomas Lacôte. A à peine 25 ans, elle prend la relève de ce maître et devient, pour trois ans, titulaire de l'orgue de l'abbaye. Ne manquez pas le premier concert en solitaire de sa résidence.

- **Programme** : Œuvres de Louis Vierne, Marcel Dupré...
- **Rendez-vous** : dimanche 13 août à 15h30 / Abbaye de Royaumont
- **Durée** : 1h
- **Tarif** : gratuit
- **Sur réservation** au 01 30 35 58 00 billetterie-spectacles@royaumont.com

Croisière music'n chill Pontoise • 13 août



Embarquez pour une croisière musicale au départ de Pontoise en direction d'Auvers-sur-Oise.

Venez vibrer au son guitare/voix du duo Blue Gem ! Duo né en 2019, découlant d'une amitié et symbiose musicale entre Merry et Thomas. Le groupe arpente les styles musicaux allant de la soul à la funk, avec quelques teintes de jazz et éventuellement des lueurs de folk. Ils privilégient les émotions et le ressenti lors de leurs performances, avec une ambiance crescendo : du chill à une ambiance festive et dansante.

- **Rendez-vous** : dimanche 13 août à 15h00 / Pontoise
- **Durée** : 2h
- **Tarif adulte** : 25 €
Tarif enfant (de 7 à 12 ans) : 12 €. **Gratuit pour les moins de 7 ans.**

- **Sur réservation** au 01 34 41 70 60 <https://webot95.hebergement.ressources-si.fr/activite/333/>

Concert-rencontre : d'Olivier Messiaen à Jia Yi Lee Asnières-sur-Oise • 20 août

Considéré à juste titre comme l'un des sommets de la musique de chambre du vingtième siècle, le Quatuor pour la fin du temps est un point de départ parfait pour les premiers pas d'un nouvel ensemble, Carton Jaune, issu de l'édition de 2021 du programme Ulysses. Ces quatre musiciens basés dans quatre villes différentes d'Europe ajoutent à leur programme une création Jia Yi Lee. La jeune compositrice de Singapour avouant une passion pour la couleur des sons, l'une des grandes préoccupations de Messiaen pendant l'hiver 1941, leur dialogue par-delà la fin des temps ne peut être que stimulant.



- **Programme** : Quatuor pour la fin du temps d'Olivier Messiaen. Nouvelle œuvre de Jia Yi Lee, lauréate de l'Académie Voix Nouvelles 2022
- **Rendez-vous** : dimanche 20 août à 15h30 / Abbaye de Royaumont
- **Durée** : 1h
- **Tarif** : gratuit
- **Sur réservation** au 01 30 35 58 00 billetterie-spectacles@royaumont.com

Festival les carrières Saint-Roch Luzarches • du 25 au 26 août

Festival de musique éclectique où le classique, le jazz et le tango croisent le rap, la pop et l'électro... Retrouvez-nous pour cette édition anniversaire qui s'annonce digne des plus grands festivals ! Dans une ambiance tout autant particulière et atypique grâce à ces falaises de calcaires et cette grotte majestueuse ! Venez vous plonger dans une atmosphère bucolique, chaleureuse, à taille humaine.



- **Programme** : <https://carrieres-st-roch.com/programmation/>
- **Rendez-vous** : du 25 au 26 août, de 13h à 23h / Luzarches
- **Tarifs** : Pass 1 jour : de 13 à 31€
- **Pass 2 jours** : de 19 à 45 €
- **Informations** au 06 68 31 63 32 www.carrieres-st-roch.com

Rencontre musicale et dansée autour de Bach 3 septembre • Abbaye de Royaumont

Il suffit d'un rien pour qu'éclate la poésie. Sur un Prélude de Bach, se répondent ici les mouvements tout en tensions d'un danseur, Julien Carlier, et les notes fusionnelles d'une guitariste, Gaëlle Solal. La clé de l'œuvre est l'écoute, l'attention. À quelques mètres l'un de l'autre, les deux interprètes s'accordent, s'harmonisent un instant, avant de se désolidariser pour mieux reprendre leurs trajectoires parallèles. Avec cette pièce, le jeune chorégraphe autodidacte issu du milieu du breakdance explore avec une délicatesse rare les voies



secrètes, organiques et spontanées par lesquelles nous nous connectons à ceux qui nous entourent.

- **Programme** : Œuvres de Louis Vierne, Marcel Dupré...
- **Rendez-vous** : dimanche 3 septembre à 15h30 / Abbaye de Royaumont
- **Durée** : 1h
- **Tarif** : gratuit
- **Sur réservation** au 01 30 35 58 00 billetterie-spectacles@royaumont.com

Journée de fête avant la rentrée

Fête de la Saint-Fiacre Osny • 3 septembre

Rendez-vous des amoureux de l'authenticité, la Saint-Fiacre conjugue tradition et modernité, avec ces dernières années, un programme tourné de plus en plus vers la nature, le bien-être et la biodiversité.

Un avant-goût du programme du 3 septembre en 4 axes :

- cultive ton esprit avec des ateliers créatifs et surtout, 4 spectacles programmés dans le cadre de "Cergy, Soit !"
- cultive ton corps avec un clin d'œil aux JO Paris 2024 avec des initiations aux sports : tir à l'arc, escalade avec des parcours d'accrobranche, des olympiades, etc.



- cultive ta sérénité avec un coin cocooning, le coin restauration, des massages...

- cultive la terre avec des stands d'informations, des ateliers jardinage...

Un marché d'artisanat et de commerçants viendra compléter la programmation.

La cérémonie du pétillon

Le pétillon est une grande gerbe ornée de légumes que l'on accroche aux façades des maisons pour annoncer une saison généreuse. Cette tradition séculaire qui donne le coup d'envoi des festivités, se déroule à Immarmont accompagnée d'une déambulation en musique avec échassiers, oies, chiens de troupeaux, véhicules de pompiers d'autrefois ou encore calèche des derniers agriculteurs osnysois.

Nature et bien-être dans le parc de Grouchy

Toute la journée, les visiteurs peuvent tester des jeux sur le thème de la nature, troquer des graines à la grainothèque, se faire conseiller pour jardiner « zéro phyto », laisser libre court à leur créativité en recyclant, découvrir la transhumance et le travail des chiens de berger, saliver devant des recettes gourmandes, s'offrir une balade en calèche ou à dos d'ânes, découvrir le travail de la vigne, assister à des spectacles réjouissants... tout en se restaurant auprès des foodtrucks.

Rendez-vous : dimanche 3 septembre au Parc de Grouchy, 14 rue William Thornley, 95520 Osny

Durée : de 10h à 18h

Informations au 01 34 25 42 04

Déclie... ou des claques?

Addictions : les dispositifs d'aides dans le Val-d'Oise

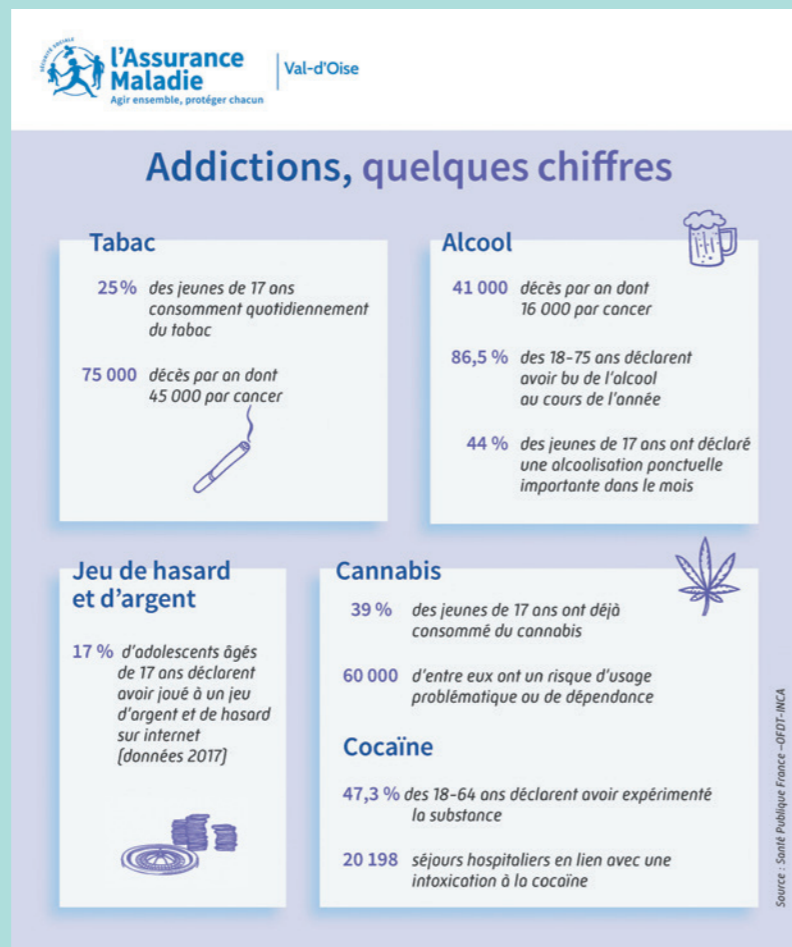
L'Assurance Maladie du Val-d'Oise s'engage dans une démarche de prévention des addictions et informe les Valdoisiens des structures existantes sur le département pour un accompagnement adapté et personnalisé.

Les troubles addictifs peuvent avoir des répercussions sociales durables dans la vie d'une personne mais aussi médicales qui nécessitent une prise en charge globale et un accompagnement social.

Une addiction se caractérise par une dépendance à une substance (tabac, alcool, drogues, médicaments...) ou à une activité (jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo) qui génère une sensation de bien-être et de plaisir mais va se traduire peu à peu par une perte de contrôle progressive de soi. Elle envahit le quotidien de la personne au détriment de la vie familiale, professionnelle et peut conduire à l'isolement, la marginalisation, la déscolarisation, la perte d'emploi, la séparation ainsi qu'à des problèmes financiers.

En France, ce sont 12 millions de fumeurs quotidiens soit 25,4 % des Français, 5 millions de consommateurs quotidiens d'alcool, 600 000 usagers de cocaïne et 18 millions de personnes qui ont déjà consommé du cannabis au cours de leur vie.

Pour aider les personnes dépendantes, les professionnels de santé (médecin traitant, addictologue), mais aussi les psychiatres et psychologues, peuvent intervenir dans le repérage, l'évaluation et le traitement des conduites addictives.



Des structures comme les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usages de drogues (CAARUD), les maisons des adolescents, les centres médico-psychologique (CMP), accueillent et prennent en charge.

L'Assurance Maladie du Val-d'Oise intervient auprès des élèves de lycées en classe de seconde pour les sensibiliser sur les dangers de certaines substances (tabac, alcool, cannabis) mais aussi sur la puff, la chicha et le protoxyde d'azote.

Des dispositifs d'aide à distance accompagnent les usagers ainsi que les proches.

www.alcool-info-service.fr
www.drogues-info-service.fr

Retrouvez les structures du département à cette adresse :
<https://vosolidarites.valdoise.fr/2453-addictions.htm>

Et pour une écoute téléphonique anonyme des numéros dédiés sont mis en place :

- **Tabac** : 3989
- **Drogues** : 0 800 23 13 13
- **Alcool** : 0 980 80 930
- **Ecoute cannabis** : 0 980 980 940



L'arrêt du réseau téléphonique historique dans le Val d'Oise

À la suite de la décision de l'opérateur Orange de fermer progressivement le réseau téléphonique historique, un programme national, encadré par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), est mis en œuvre afin de migrer vers un réseau fibre plus moderne, d'ici 2030.

Cette décision est motivée par les avantages offerts par le réseau fibre optique, qui est plus performant, plus fiable, plus rapide et plus écologique que le réseau dit « cuivre », car beaucoup moins énergivore.

Une expérimentation pilote a été lancée en 2020 afin d'identifier les processus nécessaires à l'arrêt de ce réseau cuivre. Depuis, Orange propose chaque année de nouvelles communes du territoire (par lots) qui verront leur réseau cuivre fermé, afin d'atteindre une fin de migration complète en 2030.

Les communes Val d'Oisiennes seront sélectionnées au fur et à mesure, en tenant compte d'informations fournies par Val d'Oise Fibre, les collectivités et l'ARCEP. Les principaux critères de sélection sont notamment la couverture et la qualité du réseau fibre.

Sur le réseau Val d'Oise Fibre, la transition a déjà commencé. La Communauté de Communes du Vexin Val de Seine est la première concernée. Sur les 30 communes, particuliers et entreprises ne pourront plus souscrire une nouvelle offre ADSL à partir de 2025. Les 9000 habitations devront toutes avoir migré vers une offre fibre optique avant 2026, sous peine de voir leur accès internet coupé.



Un projet porté par



Les prochaines communes sélectionnées sur le réseau Val d'Oise Fibre concernent les 12000 foyers et entreprises de la communauté de Communes Vexin Centre. D'ici la fin de l'année 2026, la totalité des liens ADSL devront migrer sur le réseau fibre.

Aujourd'hui, 92 000 foyers et entreprises répartis dans 115 communes rurales du territoire bénéficient d'une couverture en fibre optique grâce au réseau Val d'Oise Fibre. Un réseau présenté parmi les plus fiables du marché en 2022, selon une analyse de l'ARCEP publiée en janvier de cette année.

Face à cette échéance et à l'accélération des usages numériques (télémédecine, télétravail...), il est important de prévoir la migration vers la fibre optique afin de rendre cette étape de transition la plus fluide possible.

Pour vous renseigner sur votre éligibilité et les offres disponibles, vous pouvez consulter le site Internet www.valdoisefibre.fr

Nous travaillons avec l'ensemble des mairies du territoire afin de vous tenir informés de l'avancement du programme aussi bien au niveau national que local.



Brûlage à l'air libre des déchets

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts ainsi que l'ensemble des déchets ménagers (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise et loi n°20220-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire).

En effet, le brûlage des déchets dégage des substances polluantes et toxiques pour l'homme et l'environnement.

Tout contrevenant s'expose à une contravention de 450 € (article 131-13 du nouveau code pénal) et sa responsabilité civile peut être engagée par ses voisins pour nuisances olfactives.

Pour se débarrasser de ses déchets verts, des solutions existent :

→ compostage, paillage, ou la collecte en déchetterie.

Pour tous les autres déchets, la déchetterie est également la meilleure solution.

L'accès aux déchetteries du SMIRTOM est gratuit pour les habitants de la Communauté de Communes Vexin Centre, une carte d'accès vous sera délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile.



Le saviez-vous ?

Un feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture essence récente qui parcourt 18.400 km (ou 5.900 km pour une voiture diesel), soit 100 à 1 000 allers-retours pour rejoindre une déchetterie située à 10 km. (en fonction du véhicule utilisé) ! Changeons nos comportements ! C'est bon pour la planète !



Wouf ?

Il ne s'agit pas ici d'incriminer nos amis à 4 pattes, mais bien de sensibiliser leurs propriétaires afin que le voisinage ne subisse pas les jappements excessifs de leurs animaux.

Même si l'aboiement de chien n'est pas interdit par la loi en tant que tel, l'article R.1335-31 du Code de la santé publique prévoit

qu'«aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité».

Est considéré comme nuisance sonore diurne :

- Un chien qui aboie en permanence lorsque son propriétaire n'est pas à son domicile,
- un chien qui aboie lorsque vous approchez de son portail.

Si les aboiements ont lieu la nuit, sont répétitifs et que son propriétaire, conscient du dérangement occasionné, ne prend aucune mesure pour y remédier, il s'agit alors de tapage nocturne.

L'article R1337-7 du Code de la santé publique prévoit une amende de 68 € pour les aboiements diurnes d'un chien. Pour un chien qui aboie la nuit, l'amende peut s'élever à 450 €. En cas de saisie du tribunal, l'auteur sera condamné à 450 € d'amende pour chacune des infractions constatées.

Nuisances sonores



Pour ne pas déranger le voisinage, des plages horaires spécifiques sont prévues pour vous permettre de réaliser vos petits travaux de bricolage et l'entretien de votre jardin.

Entre 22h et 7h, il s'agit de tapage nocturne. Mais en pleine journée, le bruit de matériel peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

Sont concernés les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...).

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, ne peuvent être effectuées que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peuvent faire l'objet de sanctions allant de la suspension des travaux, aux amendes et même aller jusqu'aux poursuites pénales.



Tags

Si chaque personne devait écrire ses douleurs et drames sur les murs, le village serait recouvert d'inscriptions...

Nous comprenons la peine éprouvée, mais rendre hommage à un être disparu ne doit pas être synonyme de dégradation des biens d'autrui.



Voici un rappel à la loi :

Les tags constituent un délit prévu par le code pénal. La loi sanctionne le graffeur d'une amende maximale de 3 750 euros et d'une peine de travaux d'intérêt général si le dommage est considéré comme « léger » (nécessitant peu de réparation, avec des dégâts superficiels et facilement effaçables).

Selon l'article 322-1 du Code pénal, « la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui » doit être réprimée, tout comme « le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain ».

Rappels concernant le stationnement

Stationnement gênant

L'article R417-10 du code de la route interdit le stationnement devant un « bateau » (garage, portail, entrée carrossable d'immeuble), que ce soit devant chez vous, ou non.

Sanction : amende forfaitaire de 35 €.

Stationnement très gênant

L'Article R417-11 du code de la route, considère comme très gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

Sanction : amende forfaitaire de 135 €.

Stationnement abusif

Le code de la route et notamment l'article R417-12 prévoit que les véhicules qui restent en stationnement plus de 7 jours consécutifs à la même place peuvent être amenés en fourrière.

Sanction : amende forfaitaire de 35 €.



Stationnement sur une ligne jaune continue au sol

Une ligne jaune continue au sol le long du trottoir signale également l'interdiction de stationner et l'interdiction de s'arrêter le long de cette ligne.

Sanction : amende forfaitaire de 135 €.

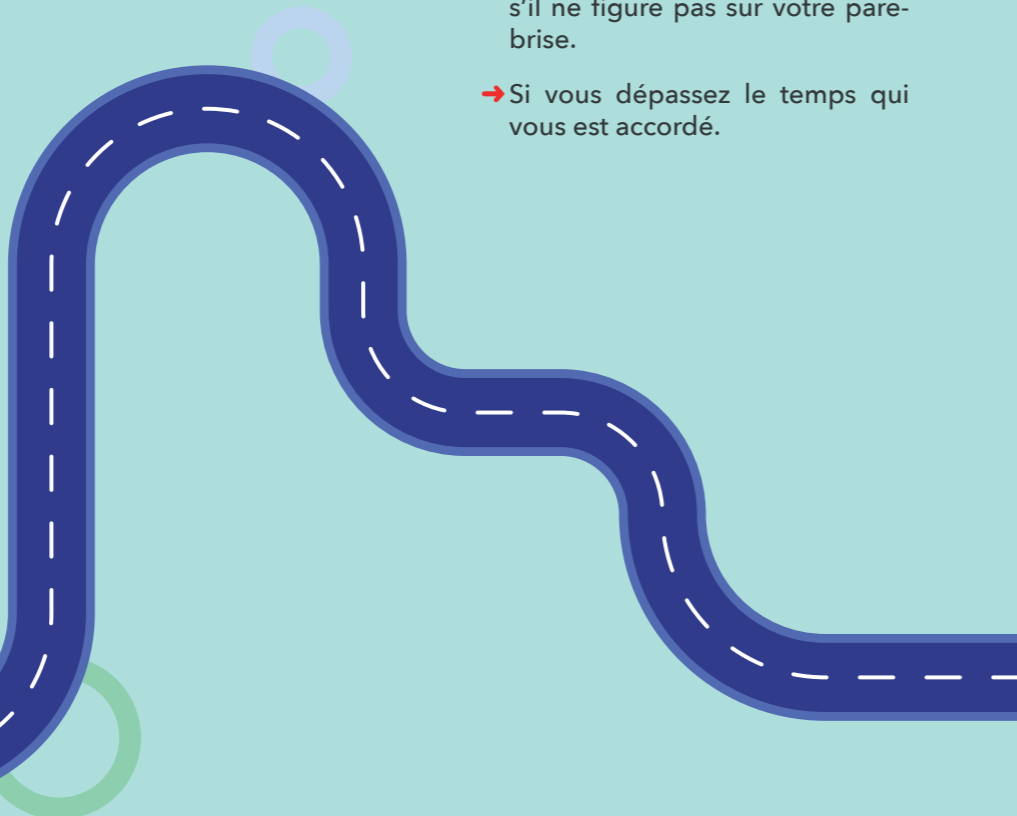
En plus des amendes forfaitaires, votre véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière.

Stationnement en zone bleue

Utiliser les espaces dédiés au stationnement en zone bleue, c'est s'engager à respecter les conditions d'utilisation de celles-ci.

Vous devrez payer une amende de 35 € si vous êtes dans l'un des cas suivant :

- Si vous n'avez pas en votre possession un disque de stationnement conforme.
- Si votre disque de stationnement n'est pas bien réglé ou encore s'il ne figure pas sur votre pare-brise.
- Si vous dépassez le temps qui vous est accordé.



Moment détente

CREUSONS-NOUS LA CERVELLE !

Voici quelques devinettes logiques et autres énigmes à faire en famille !

Bon amusement !

- 01 Qu'est-ce qui peut remplir une pièce entière sans prendre de place ?
- 02 Qu'est-ce qu'on peut écraser avec le pied droit mais pas avec le pied gauche ?
- 03 Tourne-moi sur le côté, et je suis tout. Coupe-moi en deux et je ne suis rien. Que suis-je ?
- 04 Dans quelle situation le chiffre deux est égal à dix ?
- 05 Qu'est ce qui réfléchit sans réfléchir ?
- 06 Qu'est-ce qui vous appartient mais que tout le monde utilise ?
- 07 Je parle sans bouche et j'entends sans oreilles. Je n'ai pas de corps, mais je m'anime grâce au vent. Qui suis-je ?
- 08 Certains mois ont 30 jours, d'autres 31. Combien ont 28 jours ?
- 09 Vous frappez une balle, elle s'éloigne de 5 mètres, mais elle revient directement à vous sans que personne ne vous la renvoie. Pourquoi ?
- 10 Je commence la nuit et termine le matin, je passe deux fois dans l'année, qui suis-je ?



SOLUTIONS
 1 : la lumière / 2 : le pied gauche / 3 : le nombre 8 / 4 : lorsqu'on lit les minutes sur une montre à aiguilles / 5 : un miroir / 6 : votre prénom / 7 : un écho / 8 : tous les mois de l'année / 9 : parce que vous l'avez lancée vers le haut / 10 : la lettre « N »

CHARS AU FIL DU TEMPS

Vous aimeriez en savoir plus sur notre beau village ?

Rendez-vous sur le groupe facebook « Chars au fil du temps ». Créé par Jacques Hinard, ce groupe participatif a pour vocation de mettre en commun des photos et vidéos de Chars uniquement. Il vous permettra de découvrir nos trésors d'hier et d'apprécier ceux d'aujourd'hui avec un nouveau regard...

N'hésitez pas à cliquer sur « rejoindre le groupe » et à en parler autour de vous !



Solution des mots mêlés de janvier 2023 :

La phrase cachée des mots mêlés « L'année de l'âge d'or » était

« Bonne et heureuse année !! »

Bravo à notre gagnante : Ariel Thibault !

— Renseignements utiles —

Numéros d'urgence :

Gendarmerie : 01 30 39 70 27
Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15
Centre anti-poison
de Paris : 01 40 05 48 48
Violences sur les enfants : 119
Violences conjugales : 3919

Cabinet paramédical :

Infirmières : 01 30 37 70 15
Kinésithérapeutes : 01 30 39 78 13
Pédicure-Podologue : 06 85 33 13 55
Ostéopathe : 07 67 92 40 82
Psychopraticienne -
Hypnothérapeute - Sophrologue :
06 15 35 70 83

Pharmacie de Chars :

01 30 39 72 01
Lundi : 14h30 - 19h30
Mardi, jeudi, vendredi :
9h00 - 12h30 et 14h30 - 19h30
Samedi : 9h00 - 12h30

En cas de perte ou de vol :

Carte Bleue :
0892 705 705
Chèques :
0892 683 208

Informations COVID-19 :

Numéro vert 24h/24 et 7j/7:
0 800 130 000



CONTACTEZ-NOUS
clic@mairie-chars.fr

www.mairiechars95.fr

2 rue de Gisors, 95750 Chars - Tél : 01 30 39 72 36
Mail : administration@mairie-chars.fr